

Association « Zéro Déchet Touraine »
Procès-verbal du Conseil d'Administration
du 18/05/2020

Lieu de la réunion : *Visioconférence*

Membres du CA présent.e.s :

Fabrice **François**, Sébastien **Moreau**, Charlotte **Katic**, David **Violleau**, Mélanie **Guellier**.

Excusé.e.s : Silène **Parisse**, Anastasia **Chardenon**, Aurélie **Rémia**, Virginie **Gorgeart**, Bruno **Béjon**.

Référentes antennes locales présentes : Marie-Hélène **Barrault (Chinon)**, Mélanie **Béjon (Val de l'Indre)**

Ordre du jour:

- Approbation de l'ordre du jour;
- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration;
- Point sur l'actualité des antennes locales;
- Approbation de la création d'une antenne locale de Zéro Déchet Touraine à Chambray-Les-Tours;
- Point sur les activités des stagiaires de l'association;
- Point sur les subventions demandées: Cycle de formation animateur en prévention des déchets 2020 (FDVA), Projet Urba-GPROX (Touraine propre/RCVL/ADEME), Subvention Ville de La Riche, Don Ecomail;
- Approbation d'un projet de cagnotte solidaire et de développement d'une filière Low-Tech en liaison avec La Gabare;
- Approbation du calendrier des activités de l'association jusqu'à la fin de l'année 2020;
- Questions diverses.

Début de la séance : 19h20

Président de séance : Sébastien Moreau, Secrétaire de séance : Mélanie Guellier

1 – Approbation de l'ordre du jour

Délibération 1 : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2 – Approbation du procès-verbal du CA du 19/03/2020

Délibération 2 : Le procès-verbal du CA du 19/03/2020 est approuvé à l'unanimité

3 – Point sur l'activité des antennes locales

Mélanie Béjon, pour l'antenne Val de l'Indre explique que du fait de l'épidémie de COVID-19, les animations qui étaient prévues ont été annulées ou reportées, notamment la tenue d'un stand lors d'un championnat de kayak (la nouvelle date n'est pas encore fixée). L'organisation d'une conférence est prévue pour début 2021.

Sébastien Moreau demande si des besoins matériels seraient utiles. MB suggère une liste d'objets de démonstration pour les stands, pour éviter de devoir apporter des objets personnels. SM propose un budget de 30 à 50€ par antenne pour se procurer ces objets de démonstration.

Marie-Hélène Barrault, pour l'antenne de Chinon, explique également qu'en raison du contexte, les activités ont dû être annulées ou reportées. Une conférence en lien avec une crèche (à destination des parents et du personnel) a été reportée. Un stand expo avait été installé dans une boutique du centre-ville de Chinon, avec des permanences pour accueillir le public. Initialement prévu jusqu'à fin mars, cela a été interrompu lors du confinement.

MHB et MB ont également rencontré les organisateurs du marché médiéval de Chinon, celui-ci étant annulé cette année, un partenariat sera à ré-envisager l'an prochain.

Pour l'antenne de Genillé, Martine Robin, a transmis à SM les informations suivantes :

La seconde référente, Cynthia, ne souhaite plus assurer cette fonction, Martine cherche donc parmi les adhérents et sympathisants de son secteur pour maintenir un binôme. La dernière réunion a eu

lieu le 8 février avec atelier couture et apéro Zéro Déchet, la chasse aux déchets initialement prévue le 14 février a été annulée du fait du COVID-19. Depuis, Martine a maintenu le lien par e-mail, en relayant les recommandations AFNOR pour la confection de masques en tissus ainsi que des articles de réflexions sur le monde d'après.

Délibération 3 : Le CA approuve la prise en charge à hauteur de 30 à 50€ par antenne locale pour l'achat d'objets de démonstration.

Concernant l'antenne locale de Langeais, après plusieurs relances, SM n'a eu aucun retour de la part de la personne référente, il propose donc de dissoudre cette antenne.

Délibération 4 : Le CA approuve la dissolution de l'antenne locale de Langeais.

4 – Approbation de la création d'une antenne locale de Zéro Déchet Touraine à Chambray-Les-Tours

Aurélie Remia, membre du CA, souhaite créer une antenne locale sur la commune de Chambray-Les-Tours. Si la création de l'antenne serait une bonne chose, le CA souhaiterait s'assurer qu'un minimum de 2 personnes se propose en tant que référents de cette antenne, et connaître leurs éventuels projets. Les porteuses de projet seront invitées lors du prochain CA.

Délibération 5 : Le CA approuve la création d'une antenne locale à Chambray-Les-Tours, sous réserve de rencontrer une seconde personne acceptant d'être référente de l'antenne, et de connaître leurs éventuels projets.

5 - Point sur les activités des stagiaires de l'association :

Matthias Castaing termine son stage fin mai. SM tient à saluer son travail sur le projet Urba-GPROX, et précise qu'il souhaite continuer à œuvrer pour l'association en tant que bénévole.

Il a notamment terminé la fabrication d'un premier prototype de tour de pré-compostage, un deuxième est en construction. Ils sont destinés à être implantés place du Vert Galant pour l'un et place Velpeau pour l'autre. Une demande de brevet est en cours pour cette tour destinée à récupérer, entre autre, des épiluchures, MC et SM lui ont donc donné le nom de « Tourpluche » !

MC a également travaillé sur un nouveau prototype de compostou 3.0 en sapin de Douglas produit en Sologne avec des planches plus larges (2 tailles différentes au lieu de 6 pour l'ancien Compostou) facilitant ainsi sa construction, un rebord pour faciliter l'accès aux enfants ou personnes de petite taille...

Une nouvelle stagiaire, Léandra, démarre le 19 mai pour 8 semaines avec 2 missions :

- Compostage à la ferme : démarcher des agriculteurs pour leur proposer de récupérer des bio-déchets ménagers.
- Organisation d'une Journée du Métal durant laquelle les gens apporteraient leurs déchets métalliques qui seraient considérés comme dons défiscalisables (le métal serait ensuite revendu à des ferrailleurs)

Fabrice François émet une réserve : il ne voudrait pas que cette opération incite la collectivité à se décharger de son devoir en matière de collecte, SM explique que le métal étant un des matériaux les plus valorisés pour les centre de tri, l'opération, même symbolique, va sans doute les contrarier. Le but est d'interpeller publiquement les collectivités en leur envoyant le message suivant : si vous n'investissez pas davantage dans la prévention, nous détournerons ce qui a le plus de valeur pour vous grâce à des collectes autogérées auprès d'habitants en zéro déchet.

SM précise que Léandra a vu son stage réduit du fait de l'épidémie de COVID-19, et qu'elle accepte que ce dernier ne soit pas rémunéré. Fabrice François suggère cependant qu'on maintienne une rémunération pour ne pas donner l'impression de profiter de la situation. Deux options sont proposées ; soit maintenir une rémunération fixe de 600€ mensuels pour un total de 1200€ environ (selon le nombre de jours travaillés...), soit utiliser l'argent récupéré lors de la vente du métal pour rémunérer Léandra (après déduction des frais engagés pour l'opération). Une rémunération fixe est préférée. Toutefois, celle-ci ne pourra avoir lieu que si les finances de l'association le permettent.

Délibération 6 : Le CA approuve la rémunération fixe de Léandra sous réserve d'avoir l'accord de la Trésorière de l'association. A cet effet, il charge SM de demander à Virginie Gogear et Charlotte Katic de comptabiliser les jours qui seront travaillés afin de prévoir le montant de la rémunération et vérifier la faisabilité de cette rémunération.

6 – Point sur les subventions demandées: Cycle de formation Animateur en prévention des déchets 2020 (FDVA), Projet Urba-GPROX (Touraine propre/RCVL/ADEME), Subvention Ville de La Riche, Don Ecomail;

SM récapitule l'ensemble des subventions accordées cette année à ZDT :

- Le Fond de Développement de la vie associative nous a accordé une subvention de 3300€ pour financer des formations. Les thèmes envisagés sont :
 - o Chantier-école pour la fabrication de composts
 - o Savoir utiliser les outils numériques de Zéro Déchet Touraine
 - o Organiser et animer un atelier DIY en toute sécurité
 - o Devenir référent de site de composteur partagé
 - o Accompagner un événement culturel et sportif dans sa démarche Zéro Déchet

Ces formations seront proposées à partir du mois de septembre.

Ces formations pourront s'effectuer en présentiel ou à distance lorsque cela sera possible, ce qui permettrait de répartir la formation en sessions de quelques heures sur plusieurs jours.

SM propose pour cela que ZDT s'abonne à l'outil de visio-conférence GoToMeeting, pour un montant de 10,75€/mois, permettant de réunir jusqu'à 150 personnes à la fois.

- Projet Urba-GPROX : 2 dossiers de demande de subventions ont été effectués :
 - o Auprès de Touraine Propre : subvention de 2200€ accordée
 - o Auprès de la Région Centre et de l'ADEME afin qu'ils accordent chacun 6000€. Réponse attendue cet été.
- Subvention demandée auprès de la ville de La Riche : en attente d'un retour
- Ecomail : don de 1000€. La messagerie Ecomail est une petite entreprise sociale familiale basée en Haute-Loire qui a eu l'excellente idée de faire payer une modeste contribution aux utilisateurs de sa boîte mail (12€ par an seulement) et de reverser 50% de cette contribution à des associations qui œuvrent en faveur de l'environnement. SM utilise cette messagerie et il en est satisfait, il la recommande !

7 – Approbation d'un projet de cagnotte solidaire et de développement d'une filière Low-Tech en liaison avec La Gabare;

Déjà évoquée lors d'un Confin'apéro, SM propose la mise en place d'une cagnotte solidaire en ligne avec 3 objectifs :

- Pouvoir proposer des micro-crédits à des porteurs de projets
- Des bons d'achat en Gabare à donner à des personnes en difficultés
- Achat de matières premières, voire de matériel mutualisé, afin de développer une filière low-tech : il s'agirait de fournir du matériel à des personnes en difficulté (en lien avec des services sociaux), afin de leur proposer de fabriquer eux-mêmes certains objets low-tech, en vue d'une utilisation personnelle, ou d'une vente...

SM précise que ce projet serait en lien avec la Gabarre et que ce sont eux qui devraient collecter l'argent.

Concernant la filière Low-Tech, une étude de marché est prévue et le projet ne sera développé que si cette dernière indique que des débouchés existent. Pour que ce projet voit le jour il faut aussi que des bénévoles s'engagent.

Mélanie Guellier fait part de ses réserves sur le fait que cela lui semble être un gros projet et n'est pas prête à s'y investir, mais sachant que Mathias Castaing et Silène Parisse ont déjà commencé à y travailler, espère que cela pourra aboutir.

SM souhaite que la cagnotte en ligne se fasse de mi-juin à mi-juillet, et l'étude de marché pour la filière low-tech se ferait en parallèle.

Délibération 7 : Le CA approuve le projet de cagnotte solidaire et de développement d'une filière Low-Tech en liaison avec La Gabare.

8- Approbation du calendrier des activités de l'association jusqu'à la fin de l'année 2020;

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, SM propose l'annulation ou le report de toute activité en présentiel jusqu'à fin août (stand, ateliers DIY...) Seules les interventions d'entretien des compostous assurées par Jonathan Lecharpentier pourront être maintenues.

Délibération 8 : Le CA approuve l'annulation ou le report de toute activité en présentiel jusqu'à fin août (hors interventions d'entretien sur les Compostous).

Suite à une proposition de Zero Waste France relayée par SM, MG souhaite organiser une projection en ligne du film documentaire « The Story of Plastic », qui serait suivie d'un débat par visio-conférence avec GoToMeeting. La date envisagée est le 3 juin, elle est en contact avec les étudiants en communication de L'Echo Friendly qui pourraient l'aider à diffuser l'information. Elle cherche des personnes pour éventuellement intervenir durant le débat pour parler d'actions qu'elles auraient menées visant à réduire le recours au plastique.

9- Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h12.

Ajouts et précisions suite au CA

- Point 5 : Après vérification, la situation financière de l'association ne permet le versement de gratifications de stage à Léandra, à notre grand regret ;
- Point 6 : La Ville de La Riche nous a accordé 300 euros de subvention ;
- Point 7 : le financement participatif aura lieu du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre, en accord avec la Gabare. Un objectif de 25 000 euros sera recherché.